

CONVENTION DE PARTENARIAT

UNIVERSITE DE LILLE – VILLE DE LILLE

Entre d'une part,

La Ville de Lille, représentée par Martine AUBRY, son Maire en exercice, dûment habilité par délibération en date du 29 juin 2022, et désignée ci-après par la Ville de Lille,

Et d'autre part

L'Université de Lille, représentée par son Président, Monsieur Régis BORDET, dûment habilité par attribution du Conseil d'administration de l'Université en date du 30 juin 2022, et désignée ci-après par l'Université de Lille,

Il est convenu ce qui suit:

Préambule

L'Université de Lille et la Ville de Lille ont la volonté de poursuivre leur collaboration au sein d'une première convention cadre pour la période 2022-2026. Ces deux partenaires, acteurs majeurs de la métropole lilloise, réaffirment leur volonté d'unir leurs forces et énergies, dans l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus et dans leur insertion professionnelle. Concrétisé au 1^{er} janvier 2022, l'Etablissement Public Expérimental de Lille (EPE), réunit l'Université de Lille, l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) et Sciences Po Lille, unis dans un projet d'excellence pour l'enseignement et la recherche, au service de ses étudiants et de son territoire.

L'Université de Lille a pour ambition d'être le pilier académique du développement économique, social et culturel du territoire lillois en s'appuyant sur la dynamique apportée par son appartenance à l'Initiative d'Excellence française.

L'action des collectivités territoriales est aussi l'un des moteurs de l'Université. Lille, Lomme et Hellemmes constituent aujourd'hui un pôle universitaire important qui participe au rayonnement de la ville, qui anime la vie des quartiers et qui contribue à l'image d'une ville moderne. Le monde universitaire est donc un acteur incontournable pour la collectivité aussi bien pour l'aménagement urbain ou l'essor économique que pour son art de vivre qui constituent des éléments-clés dans la réussite du monde universitaire lillois.

Les relations internationales, au cœur de l'action des deux institutions, constituent une chance et une condition obligatoire pour le rayonnement et notre développement économique. Ainsi, faire connaître la Ville de Lille et l'Université de Lille au sein de l'Union Européenne et au-delà, nouer des partenariats, attirer des étudiants et des chercheurs étrangers et accueillir de nouveaux projets de recherches sont des objectifs communs ainsi que des nécessités pour notre capacité d'action.

L'Université est un lieu de production de la connaissance et d'enseignement, pour la recherche de demain, mais également pour les professionnels de tous les domaines socio-économiques du territoire lillois. A ce titre, l'Université, en partenariat avec la Ville de Lille, doit aider ses étudiants, diplômés ou en cours de cursus, à s'insérer dans la vie active et pouvoir contribuer à la vie économique de la ville. Cet accompagnement vers la professionnalisation des étudiants universitaires, s'appuie sur la proposition de stages et emplois adaptés aux besoins des étudiants en lien avec les situations d'apprentissage qu'offre la ville de Lille (dans ses directions, services ou territoires d'action). Le développement de moyens appropriés pour proposer des telles opportunités est un axe de développement pour nos deux organisations.

Agir pour les étudiants passe également par l'amélioration de leurs conditions de vie :

- Le logement, afin de proposer aux étudiants s'installant à Lille des solutions pérennes, qualitatives et supportables économiquement.
- L'alimentation ensuite, afin de permettre aux étudiants de se nourrir dans les meilleures conditions, tout en respectant leurs budgets.
- La santé, pour que le diagnostic, le suivi et les soins soient à la portée de tout étudiant qui en a besoin.
- La mobilité enfin, dans le but de desservir au mieux les sites universitaires de la Ville de Lille et permettre aux étudiants de se déplacer gratuitement et rapidement.

L'Université de Lille entend jouer son rôle social en mettant sa puissance scientifique et éducative au service d'une meilleure compréhension globale de la transition systémique engagée au niveau européen. La signature générale retenue par les acteurs du site, « A University for Global Transition », est porteuse d'une approche intégrée de toutes les dimensions de cette question complexe. Cette ambition doit permettre de générer des pistes d'action pour accompagner le progrès, en s'appuyant sur l'écosystème métropolitain et régional, comme laboratoire d'observation et d'expérimentation.

L'Université de Lille est également un terrain d'expérimentation. Dans ce cadre, la Ville de Lille se positionne comme un partenaire, offrant ses services et ses terrains d'expérimentations, dans le but d'une coopération fructueuse des deux institutions. L'expérience de l'Université de Lille dans l'éducation et l'accompagnement pédagogique seront des compétences utiles aux projets de la ville de Lille en matière d'éducation, de même, la ville de Lille proposera des partenariats privilégiés avec des institutions gérées par les services municipaux (le Musée d'Histoire Naturelle ou le Zoo

de Lille par exemple). Les étudiants seront dans ce cadre accompagnés dans l'acquisition et formalisation de leurs compétences (e-portfolio).

Le développement durable est une politique très importante pour la Ville de Lille. Dans ce cadre, une collaboration approfondie de ce sujet avec l'Université de Lille constitue également un échange d'expériences utile, une opportunité d'apprentissage mutuel et la voie d'action logique pour ce grand enjeu de société. Dans cet échange d'expérience, les deux institutions s'engagent à communiquer sans entraves sur leurs projets respectifs afin de construire une transition écologique ambitieuse, concrète et porteuse d'effets majeurs.

Les intérêts et enjeux de la Ville de Lille et de l'Université de Lille se rejoignent et sont identiques sur plusieurs plans et thèmes. Ainsi, faire connaître et reconnaître nos institutions comme des acteurs incontournables dans nos champs respectifs d'action est une ambition commune, qui s'accomplira par l'association d'un ensemble de projets et politiques publiques communs.

L'université et le monde étudiant sont une chance pour un territoire et une ville. En créant de la connaissance et en dynamisant le territoire sur lequel il est implanté, le monde universitaire est un atout déterminant. Cet engagement que prennent nos institutions, a pour but de créer une synergie sur un ensemble de sujets et d'œuvrer comme partenaires pour un enrichissement mutuel des valeurs et des compétences sur le territoire.

Cette première convention cadre est l'aboutissement d'un processus volontaire de co-construction pour structurer un programme cohérent de plans d'actions convergents autour de plusieurs thématiques.

Les deux institutions, intimement liées depuis de nombreuses années, ont été amenées à travailler ensemble afin de développer les projets en faveur de leur territoire, et porter une volonté de développement commun autour de diverses actions définies par cette convention.

1. Des ambitions communes au service du territoire

La Ville et l'Université ont défini quatre axes stratégiques :

- La place des étudiants dans la ville
- La réponse du territoire aux transitions
- Lille, un territoire apprenant et une terre d'expérimentations
- Le Rayonnement du Territoire et les Relations Internationales

AMBITION 1 : LA PLACE DES ETUDIANTS DANS LA VILLE

Bien vivre sa vie étudiante et faire en sorte que les talents s'y épanouissent, tels sont les souhaits de la Ville de Lille et de l'Université de Lille. L'Université de Lille accompagne les étudiants dans leurs études et œuvre pour que tous les étudiants

puissent s'épanouir au cours de leur cursus. A cet effet, les deux institutions entendent unir leurs efforts pour soutenir et développer les dispositifs permettant d'être à l'écoute et de veiller au bien-être étudiant, à la qualité d'accueil et d'insertion dans la vie professionnelle.

1. L'accueil et l'intégration des étudiants au sein des-campus universitaires et sur la Ville de Lille

Conscientes du bouleversement que représente le passage du lycée à l'université, et particulièrement lorsque les étudiants ne sont pas issus de la Ville, les deux institutions souhaitent organiser et faciliter l'intégration des étudiants dans la Ville de Lille et au sein des campus universitaires. Les actions envisagées appuieront les dispositifs déjà en place au sein de l'Université de Lille et notamment les journées immersion vie étudiante (JIVE).

Cela se traduira par :

- Améliorer l'information autour des campus présents sur le territoire de la Ville, en particulier en matière de lieux ressources pour travailler (tiers lieux, espaces de coworking.) et se documenter (réseaux de bibliothèques universitaires et municipales).
- Participer au bien-être des étudiants en facilitant l'accès aux lieux et parcours de soins. Sensibilisation au bon équilibre alimentaire en développant les actions de prévention avec les acteurs concernés.
- Accompagner la mobilité territoriale des étudiants par le soutien aux mobilités actives.
- Aider à l'installation par des actions de communication à la rentrée universitaire, par la promotion de braderies étudiantes.

Pour faciliter la mise en œuvre des évènements ou séminaires induits par leur partenariat, la Ville de Lille et l'Université de Lille poursuivront la mise à disposition réciproque de locaux. Pour des raisons d'organisation, cette mise à disposition devra être arrêtée d'un commun accord au moins deux mois avant l'évènement concerné.

2. La vie sportive et culturelle

La Ville de Lille dispose d'un patrimoine culturel remarquable et d'un tissu associatif dense. L'Université de Lille compte pour sa part plus de 120 associations étudiantes agréées, dont les étudiants sont très investis dans les évènements culturels et sportifs du territoire.

L'Université de Lille et la Ville de Lille disposent également d'équipements sportifs variés, indispensables à une vie sportive dynamique sur les campus comme sur le territoire municipal.

Dans le cadre de leur partenariat, la Ville de Lille et l'Université conviennent de faciliter autant que possible l'accès à des créneaux d'occupation de leurs installations sportives pour leurs besoins réciproques, de même que la mise en place d'évènements sportifs en commun.

La Ville de Lille et l'Université de Lille entendent aussi renforcer leur action en faveur de :

- La découverte des infrastructures culturelles de la Ville afin que les étudiants puissent en devenir les ambassadeurs,
- La création de liens entre les associations étudiantes et les associations de la Ville autour de manifestations sportives et culturelles,
- La création de liens entre les services culturels de la Ville et ceux de l'Université en faveur de la création artistique,
- Favoriser les évènements des étudiants par la mise en place d'un guichet unique de toutes les demandes d'associations d'étudiants afin de faciliter leur inscription dans la programmation événementielle de la Ville de Lille.

3. L'accès au logement de qualité et abordable pour les étudiants

La Ville de Lille mène depuis des années une politique volontariste de l'habitat guidée par une vision de la ville où chacun doit pouvoir avoir accès au logement, une ville où l'offre est équilibrée sur le territoire et adaptée à tous. Elle s'est engagée dans la production de 8 000 nouveaux logements d'ici 2026. Une attention forte sera portée à la production de logements abordables dont des logements étudiants.

- La Ville de Lille a mis en place l'encadrement des loyers, elle accompagne les étudiants dans la recherche de leurs logements et en garantit un accès au prix juste.
- La Ville de Lille s'emploie à développer les dispositifs de cohabitation intergénérationnelle.

4. La préparation et l'entrée des étudiants dans la vie active

L'Université de Lille déploie une offre de formation répondant aux besoins des étudiants et aux attentes socioprofessionnelles du territoire tout en étant adossée à ses axes forts de recherche. Elle accompagne les étudiants dans leur trajectoire professionnelle. La Ville de Lille dispose de leviers importants, en tant qu'employeur et acteur social et économique très actif. La Ville de Lille et l'Université de Lille souhaitent soutenir et développer les dispositifs d'accompagnement de l'ensemble des étudiants dans leur insertion professionnelle, en poursuivant l'écoute des besoins du tissu socio-économique et en renforçant le lien entre tous les acteurs de la réussite des étudiants.

Elles concentreront leurs actions sur :

- L'orientation professionnelle et l'observatoire des formations afin de promouvoir la diversité de l'offre de formation proposée par l'Université et de les adapter aux besoins du tissu économique. Les deux institutions souhaitent se saisir de la question des jeunes en décrochage par un accompagnement spécifique de

l'Université de Lille soutenue et enrichie par l'offre de service porté par Lille Avenirs dans le cadre de la convention qui les lie à la Ville de Lille.

- L'intégration des étudiants stagiaires dans une « Fabrique Territoriale ». Il s'agira de créer un programme spécifique d'accueil des stagiaires au sein des services de la Ville de Lille mêlant découverte de la diversité des métiers proposés par la Ville de Lille et apprentissage au sein d'un service par la mise en œuvre d'un décloisonnement de l'ensemble des stagiaires de la Ville pour travailler sur des questions transversales et pluridisciplinaires.
- La certification des compétences acquises dans le cadre des stages ou jobs étudiants. La plateforme Lilagora sera utilisée pour faciliter le dépôt des offres de stages ou d'emplois, la mise en ligne avec les étudiants et leur suivi. Cette initiative portée par l'Université de Lille sera conduite d'abord avec la Ville de Lille.
- Le soutien à l'emploi par la proposition d'offre d'emplois de qualité sur les besoins récurrents identifiés par la Ville de Lille (le périscolaire, l'animation, les services techniques, les besoins intérimaires ...) et la faculté de réaliser des missions ponctuelles sur des actions de citoyenneté par des associations d'étudiants ou des étudiants comme la préparation des élections, des actions de solidarités, l'accueil d'évènements nationaux (Tour de France, journée de la femme, actions municipales de nettoyage).
- Le soutien à l'apprentissage : le Plan National 1000 apprentis est ouvert aux étudiants grâce au financement de la Ville de Lille. Le 1000ème contrat d'alternance a été signé le 20 janvier 2022 et l'action se poursuit.
- Le développement du mentorat en soutien à la réussite des étudiants en particulier d'une part lors du premier cycle afin d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et d'autre part, afin de permettre aux étudiants de bénéficier des connaissances, de l'ouverture d'un réseau professionnel, de l'acquisition de bons réflexes pour faciliter la recherche de stage, d'alternance et l'entrée dans la vie professionnelle.

AMBITION 2 : LA REPONSE DU TERRITOIRE AUX TRANSITIONS

Le projet impulsé par l'initiative d'excellence lilloise et qui voit son prolongement dans celui de l'Université de Lille a été conçu autour du thème de la transition globale afin de répondre aux transformations en cours. L'Université de Lille entend se diriger vers le modèle de l'Université Citoyenne, une université conçue pour être au service des étudiants et de la communauté locale, pour résoudre les problèmes sociétaux en

repoussant les frontières de la connaissance et en développant des solutions d'avant-garde ; une université qui connecte Lille au reste du monde.

La Ville de Lille et l'Université de Lille partagent des ambitions communes en matière de transition.

Ensemble, les deux institutions comptent contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre de -45 % d'ici 2030 et visent la neutralité carbone bien avant 2050.

La Ville de Lille a adopté son Pacte Lille Bas Carbone, fruit d'une démarche co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire et visant à déployer des solutions dans le but de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre dans la construction et l'aménagement. La Ville de Lille a mis en œuvre un schéma directeur énergie et patrimoine comprenant un volet management de l'efficacité énergétique, rendant les usagers acteurs du dispositif. Cela a permis de réduire de 22.8% les consommations énergétiques sur près de 10 ans.

L'Université de Lille a également conduit le même type d'actions sur la faculté de pharmacie et compte essayer ce modèle sur ses campus.

Les deux institutions souhaitent échanger leur expertise sur l'énergie, la mobilité, l'alimentation, le patrimoine et l'économie circulaire. Dans ce cadre, la Ville de Lille et l'Université de Lille comptent s'inscrire dans des appels à projet européens. Elles s'efforceront de développer le lien entre la société et les sciences et pourront notamment s'appuyer sur l'expertise des unités de recherche de l'Université de Lille, sur les actions de recherche participative conduites par la boutique des sciences et sur les actions de médiation scientifique déployées par l'Université.

Un Think-Tank pourra proposer une vision prospective de la réponse du territoire aux transitions.

Ces travaux peuvent inclure la création de démonstrateurs selon des expériences partagées entre l'Université de Lille et la Ville de Lille.

AMBITION 3 : LILLE, UN TERRITOIRE APPRENANT ET UNE TERRE D'EXPERIMENTATION

La Ville de Lille et l'Université de Lille ont à cœur de coordonner leurs travaux pour enrichir le territoire.

La Ville de Lille, forte de ses nombreux projets de requalification des espaces publics, de design de ses politiques publiques, de réduction de son empreinte carbone, porte plusieurs projets phare de transformation du territoire. L'Université de Lille, forte de l'expertise développée dans ses laboratoires de recherche et de la constitution de quatre hubs développés en réponse aux défis sociétaux, pourra enrichir les politiques publiques et appuyer les projets de la Ville de Lille.

La construction favorisera le développement de dispositifs qui relie l'Université de Lille et la Ville de Lille notamment lors de la conception et du suivi des projets et

soutiendra le potentiel académique du site lillois. Une attention particulière sera portée au développement des thèses Cifre et au lien essentiel entre formation et recherche.

Cette construction visera à :

1. Favoriser l'implication des étudiants dans le développement de l'accompagnement scolaire dans les écoles de la ville

La Ville de Lille souhaite bénéficier de l'expertise de l'Université de Lille pour rendre plus vivants certains apprentissages.

Deux thématiques ont été identifiées :

- Plan sciences : proposer une expérience et un apprentissage des sciences dès le plus jeune âge, via notamment un partenariat autour de la Fête de la science, mais aussi développer un mentorat avec des femmes scientifiques afin d'ouvrir les sciences à tous
- Plan Anglais : proposer un apprentissage innovant de la langue anglaise dès le plus jeune âge

2. Construire ensemble la Ville de demain

Dans le cadre des projets poursuivis par la Ville de Lille, de nombreux sujets de coopération ont été identifiés.

Inclure les étudiants dans la construction de ces projets ; diffuser et valoriser les résultats de cette recherche tant sur les équipements de la Ville de Lille que sur ceux de l'Université, telles sont les ambitions de ce partenariat.

Des partenariats scientifiques ont déjà été noués et notamment :

- Conventions de partenariat scientifique avec les Musées municipaux : Depuis 2006, le PBA accueille en dépôt des objets archéologiques appartenant à l'Université de Lille à des fins de conservation, étude et valorisation.
- Coopérations sur projets : sur le projet e-Thesaurus porté par le Palais des Beaux-Arts (étude de l'orfèvrerie septentrionale des XI^e-XIII^e siècles, avec un axe majeur consacré à la modélisation 3D et à la restitution en réalité augmentée des objets – délibération du CM de juin 2022) ou encore sur la valorisation scientifique des collections du Palais des Beaux-Arts et du Musée d'Histoire Naturelle (études sur des restes humains avec l'Unité de taphonomie médico-légale et d'anatomie - délibération du CM de février 2022).

Il s'agira de poursuivre ces initiatives et de les déployer autour de :

- Cadre de vie des habitants avec une volonté d'agir sur la transition écologique, le monitoring Urbain (Air, eau et température)
- La gestion des eaux pluviales par les techniques alternatives
- La Mobilité, la Logistique Urbaine et le défi de la décarbonation du dernier kilomètre

- L'Economie Circulaire : la Ville de Lille vient d'adopter la feuille de route sur l'économie circulaire qui emporte une transformation des usages, un écosystème à conforter et des changements d'usage à diffuser.
- La ville à hauteur d'enfants permettant aux enfants de s'approprier leur ville dès le plus jeune âge
- La Transition écologique et la résilience avec la trame brune, la caractérisation du climat urbain, le développement de la nature en ville
- Le plan Nature avec le traitement de 90 000 hectares d'espaces verts pour la Ville de Lille et 80 000 Hectares d'espaces verts de l'Université.

L'Université de Lille propose des formations de pointe dans les thématiques de transition. La Ville de Lille pourra faire appel à l'Université pour assurer la montée en compétences de ses agents au travers de la formation continue, en particulier au travers du programme « Executive Programme in Innovation and Social Transitions ». Elle assurera également la promotion des formations de l'Université auprès des acteurs socio-économiques du territoire.

AMBITION 4 : UN TERRITOIRE POSITIF ET ACCUEILLANT A L'INTERNATIONAL

La Ville de Lille et l'Université de Lille développent depuis de nombreuses années des partenariats européens et internationaux dans le cadre du jumelage pour la Ville, dans le cadre d'Erasmus+ ou de relations bilatérales privilégiées hors Europe pour l'Université.

Dans le cadre de la présente convention de partenariat, l'Université de Lille et la Ville de Lille entendent coordonner leurs actions afin de diffuser une image positive de la Ville de Lille et de l'Université de Lille à l'international et de favoriser les échanges. Pour ce faire :

- Lors de ces événements d'accueil de délégations entre villes jumelées ou de ses missions, les deux partenaires conviennent que la Ville de Lille valorisera l'Université de Lille et ses activités internationales, notamment son offre de formation internationalisées, en Français Langue Etrangère-FLE, ses écoles d'été, ses dispositifs d'accueil, etc. qui pourront conduire à l'organisation de rencontres interuniversitaires dans la perspective de rapprochements académiques et scientifiques.
- L'Université de Lille veillera à mieux s'ancrer aux jumelages et partenariats historiques les plus dynamiques de la Ville de Lille. Les deux institutions souhaitent renforcer les échanges universitaires avec les villes étrangères partenaires de la Ville de Lille mais également encourager les jumelages entre établissements d'enseignement issus de territoires partenaires historiques de la Ville de Lille.

La Ville de Lille et l'Université de Lille comptent également poursuivre leurs partenariats sur au moins deux évènements :

- **l'International Student Week**, qui a lieu chaque année au mois de novembre, et dont la soirée d'ouverture a lieu traditionnellement à l'Hôtel de ville, en partenariat avec le service Relations Internationales de l'Université de Lille. Chaque année, une ou plusieurs des zones de coopération sont mises en avant via le témoignage d'étudiants étrangers venant des universités de ces zones de coopération.

La Ville de Lille est également partenaire de la soirée de clôture en mettant à disposition une salle pour l'Université de Lille.

- **Le Festival des Solidarités Internationales** que la Ville de Lille organise chaque année au mois de novembre (événement national décliné au niveau local pour la 19^e année en 2022, avec un collectif d'une cinquantaine de structures). L'Université de Lille est partenaire sur l'évènement « Partage ma Table » qui consiste à ce que des familles lilloises accueillent des étudiants internationaux lors d'un repas en famille. D'autres événements peuvent être proposés par l'Université de Lille dans le cadre d'une programmation annuelle.

La Ville de Lille et l'Université de Lille souhaitent aussi renforcer leur collaboration dans le but de :

- **Mieux Accueillir les chercheurs européens et internationaux à Lille** : l'Université de Lille souhaite faciliter leur venue et intégration sur Lille, notamment pour ceux qui viennent avec leur famille. La Ville de Lille pourra faciliter l'arrivée et l'intégration des familles dans la ville et en leur permettant de préparer leur arrivée par une version en anglais du site internet de la Ville de Lille. L'enrichissement du guide Bienvenue à Lille sera travaillé.
- **Accompagner les étudiants à la mobilité nationale et internationale** : afin d'enrichir le parcours des étudiants et favoriser la mobilité, l'Université envisage de développer des échanges de lecteurs/ lectrices à partir des réseaux et partenariats que la Ville et l'Université ont chacune pu développer. De plus, la Ville de Lille et l'Université de Lille souhaitent travailler à l'accueil des étudiants stagiaires sur des durées courtes afin de leur permettre de se loger à un prix abordable. Elles comptent engager des actions visant à mieux identifier le besoin et construire une démarche territoriale visant à apporter des solutions.
- **Œuvrer ensemble à la création en cœur de ville de la Maison Internationale**, projet porté par l'Université de Lille. L'objectif est de pouvoir y accueillir les étudiants, enseignants et chercheurs, européens et internationaux, afin de faciliter leur séjour, les accompagner dans toutes leurs démarches d'installation à Lille et leur faire connaître la diversité de l'offre de services culturels et sportifs du territoire. Ce lieu pourra également accueillir des événements communs en lien avec l'international. De façon générale, les deux institutions s'engagent à y faciliter les dispositifs favorisant la mise en relation des étudiants et des habitants de la Ville de Lille.

2. Modalités d'exécution de la convention

2.1 Gouvernance

Les Partenaires s'accordent sur la mise en place de :

- Un Comité de pilotage stratégique réunissant les Représentants élus de la Ville de Lille et de l'Université de Lille, les Directeurs Généraux Adjointes des deux structures ainsi que les membres du comité technique. Il se réunira une fois par an et permettra de constater et dresser le bilan de l'année écoulée et de valider la feuille de route de l'année suivante.

- Un comité technique réunissant les représentants élus de la Ville de Lille et de l'Université de Lille, porteurs de l'action, l'ensemble des pilotes des groupes de travail thématiques permettant d'échanger sur l'ensemble, le suivi et la réalisation des engagements de la présente convention, pour apporter une réflexion de prospective à moyen et long terme sur le partenariat, et pour émettre des avis sur l'adéquation des réalisations face aux enjeux collectifs. Les réflexions, analyses, synthèses, propositions et recommandations résultant des travaux de ce comité ont pour vocation d'aider le comité de Pilotage Stratégique dans ses choix. Ce comité se réunira une fois tous les 3 mois.

- De groupes de travail thématiques réunissant les représentants techniques de l'Université et de la Ville de Lille. Ces groupes auront vocation à construire, mettre en œuvre, animer et enrichir la feuille de route. Pour chaque groupe de travail, la Ville de Lille et l'Université de Lille désigneront un représentant qui participera aux comités techniques. Ces groupes de travail se réuniront en tant que de besoin.

Les différentes instances pourront inviter tous les partenaires qu'ils jugeront utiles aux travaux et actions développés dans le cadre de cette convention.

Fait à Lille, en deux exemplaires originaux, Le

Pour l'Université de Lille,
Le Président

Pour la Ville de Lille,
Le Maire

Régis BORDET

Martine AUBRY